



## NUMÉRO SPÉCIAL «MON VILLAGE FLEURI» JE PARTICIPE !



Nous vous avons indiqué dans le dernier Petit Garobier qu'en application de la réglementation, il n'était plus possible d'utiliser le désherbage chimique dans l'espace public. La fauche des herbes à un niveau équivalent au désherbage chimique réclamerait une main d'œuvre très importante, ce qui n'est pas envisageable sauf à faire augmenter les charges et donc potentiellement les impôts.

C'est la raison pour laquelle nous vous proposons cette opération.

### POURQUOI VÉGÉTALISER L'ESPACE PUBLIC ?

D'abord et avant tout pour le plaisir, pour égayer notre rue et ce coin de trottoir sous nos fenêtres, pour apporter de la couleur et réveiller le gris de la pierre et du bitume, pour mettre les mains dans la terre, pour rendre le village plus beau, plus accueillant, pour pouvoir marcher, le nez au vent et sentir un parfum chatouiller ses narines, pour retrouver le plaisir d'arpenter les villages, pour être content d'habiter là où nous vivons.

**NOTRE OBJECTIF** : trouver une alternative au désherbage chimique, vous associer au projet et favoriser les échanges.

**MODALITÉS PRATIQUES** : à partir du 21 mars prochain et jusqu'au 30 avril les personnes volontaires viennent chercher un paquet de graines en mairie. Chaque participant reçoit gratuitement un kit de graines (accompagné d'une notice d'utilisation), les sème et s'engage à entretenir les plantations au mieux.

Les graines sont semées sur l'espace public : en pieds d'arbres, en façades de maison ou de clôture, dans les interstices entre votre mur et le trottoir.

Le kit de plantation permet de semer sur une vingtaine de mètres en pied de mur, des graines de fleurs locales et peu gourmandes en eau. Ces espèces sont adaptées aux conditions agronomiques et climatiques de nos régions, en tenant compte de la spécificité du type de sol. Ces fleurs se ressèmeront naturellement et spontanément.

**AVEC "MON VILLAGE FLEURI : JE PARTICIPE !" VOUS EMBELLISSEZ VOTRE COMMUNE ET VOUS AGISSEZ EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ.**

Pour participer, rien de plus simple ! Venez en mairie à partir du 21 mars.

## À vos marques, prêts ! Fleurissez



## Travaux dans le bourg

La phase 1 de l'aménagement du bourg qui consiste à enfouir les réseaux, se poursuit dans le respect du calendrier malgré quelques aléas.

La phase 2 qui consiste au traitement de surfaces des rues Armand Mesnard, du Presbytère, de la Laiterie débutera le 2 mai pour une durée de 8 semaines. Retrouvez les détails dans le Petit Garobier distribué en janvier.



## Lancement de l'étude de réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes



Le 22 février, 5 élèves de l'école d'ingénieurs CESI sont venus dans le cadre de leur projet de fin d'études, pour plancher sur la réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes. Le but de cette étude est de constituer un avant-projet sommaire pour un lieu d'accueil de professionnels de la santé et de bien-être (infirmières, kinés, etc.).

Cette collaboration est possible grâce à GrandAngoulême qui nous a proposé les services du CESI. Ces futurs ingénieurs seront sur le terrain tous les mardis pendant 5 semaines..

## Autour de l'école

**INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR 2022-2023** : Nous vous invitons à inscrire vos enfants à l'école dès maintenant.

Les inscriptions sont ouvertes pour les enfants nés en 2019. Les enfants nés en janvier et février 2020 pourront être accueillis en Très Petite Section.

Les inscriptions se font auprès du secrétariat de mairie : 05 45 96 91 74

### UN NOM POUR L'ÉCOLE !

L'école communale portera bientôt un nom après une consultation des élèves et des familles organisée par les enseignants. Ces propositions seront ensuite soumises à la population puis validé par le Conseil Municipal.



## Nouvelle matinée de nettoyage de printemps

La première journée de nettoyage de la nature organisée en 2021 ayant connu un beau succès, nous allons en organiser une nouvelle le samedi 26 mars 2022.

Cette matinée sera organisée avec le concours de l'association des Parents d'élèves, l'amicale des chasseurs et les Amis de la Vallée de la Nouère.

Pour ceux qui n'en ont pas, nous fournissons, gants, chasubles, sacs poubelle, pinces à déchets. Il n'y a pas de limite d'âge, les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents.

Nous espérons vous voir encore plus nombreux pour participer à cette action citoyenne et contribuer à préserver la nature.

## Solidarité avec le peuple ukrainien

L'association des Maires de Charente (AMF16) et la PROTECTION CIVILE DE LA CHARENTE s'associent pour organiser la collecte des dons.

**CONTACT** : PROTECTION CIVILE DE LA CHARENTE au : 06 74 01 77 95 ou 07 56 91 10 17 - [contact@protection-civile-16.org](mailto:contact@protection-civile-16.org)

**ADRESSE DE DÉPÔT** : 45, rue de Puyguillen - RUELLE SUR TOUVRE

- **Besoins collectés** : nourriture sèche, médicaments (non périmés),
- **Pour l'instant ne sont plus collectés** : les vêtements adultes, jouets et peluches.
- **Liste des dons à consulter sur le site** : <https://www.asnieres-sur-nouere.net/>
- **Vous pouvez aussi faire des propositions d'hébergement en vous signalant sur le site** <https://parrainage.refugies.info/>



### INFOS PRATIQUES :

**Pour un rendez-vous avec le maire :**  
Contacter le secrétariat au  
05 45 96 91 74

**L'accueil en mairie :**  
Lundi de 9 h à 12 h  
Mardi et mercredi de 8 h à 12 h  
Jeudi et vendredi de 14 h à 18 h

**L'accueil téléphonique :**  
Lundi, mardi et mercredi  
de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h  
Jeudi et vendredi  
de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h